



ENJEU N°2 - PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

**NOTRE ENGAGEMENT : RÉDUIRE NOTRE
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE
(ÉMISSIONS DE GES ET PRÉSERVATION DE
LA BIODIVERSITÉ)**





INDICATEUR N°4 - MOINS 16% D'EMISSIONS DE CO2 PAR SIEGE/KM A HORIZON 2025



Promulguée le 24 août 2021, la loi **portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, dite "Loi Climat et Résilience"**, prévoit une obligation de compensation des émissions CO2 par le secteur du transport aérien.

Les décrets d'application de cette loi étant paru en 2022, l'information qualitative sur les mesures de compensation obligatoire des émissions de CO2 relève désormais d'un cadre légal et réglementaire. En conséquence, ce sujet n'est plus pertinent en tant qu'indicateur de performance. Des informations sur ce thème figureront dans la DPEF 2022, mais pas en tant qu'indicateur.

Pour la seconde année consécutive, le niveau d'émissions des avions de la Compagnie est passé sous la barre symbolique des 80 g de CO2/siège/KM, à 79,2 g de CO2/siège/KM.

Le transport aérien *stricto sensu* représente 99% des émissions de CO2, induites par l'activité de notre Compagnie.

Dans la réduction de notre empreinte environnementale, nous accordons donc une place essentielle à la réduction de ces émissions, avec un objectif de moins 16% entre 2018 et 2025, soit 68,6 g de CO2 par siège, par kilomètre.

Pour la seconde année consécutive, le niveau d'émissions des avions de la Compagnie est passé sous la barre symbolique des 80 g de CO2/siège/KM, à 79,2 g de CO2/siège/KM.

Ces résultats plus qu'encourageants s'expliquent par une **politique volontariste en matière environnementale**, qui mobilise **différents leviers d'action** dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

NOTRE PANEL DE MESURES POUR REDUIRE LA CONSOMMATION DE KEROSENE/SIEGE/KM

Modernisation de notre flotte : acquisition de cinq nouveaux appareils en 2016 ; mise en ligne de deux A320neo neufs en 2019 ; entrée en flotte des ATR72-600 nouvelle génération, en remplacement des anciens.

Optimisation de l'armement des avions : en 2021, le catering, 50% d'emport d'eau en moins sur les A320 et l'abandon de la distribution de journaux-revues-magazines ont permis de **diminuer de 596 tonnes le poids total de l'emport des avions**.



Optimisation des vols et des phases LTO, en encourageant les approches à vue, retardant ainsi le passage en configuration d'atterrissage, au cours duquel le débit carburant équivaut à environ 150 % du débit de carburant en configuration dite "lisse".

Nota : La phase LTO (Landing and Take-off) recouvre les phases d'approche, de roulage, de décollage et de montée, en dessous de 3 000 pieds, soit 915m.

Inauguration à Ajaccio, en piste 20, de la **nouvelle procédure d'approche par guidage satellitaire**, dite RNP-AR.

Bonnes pratiques : lavage des moteurs des avions à des fréquences plus adaptées, etc.

LES ATOUTS DE LA PLEINE EXPLOITATION DES A320neo (31% DES DISTANCES PARCOURUES EN 2021)

L'effet conjugué de la pleine exploitation des deux A320neo moins consommateurs en kérosène (2.57 centilitres/siège/km contre 3.66 centilitres/siège/km pour un avion AT7) et donc moins polluants, et de la gestion optimisée des emports d'eau et de marchandises **rapproche d'ores et déjà Air Corsica d'une consommation attendue en 2025 de 2,739 centilitres de kérosène/siège/Km.**

La poursuite du renouvellement de notre flotte en 2022 est prometteuse quant à une consommation de kérosène toujours plus optimisée sur une année d'exploitation classique.

Dans le droit fil de sa politique environnementale dynamique, Air Corsica s'engagera auprès de tout projet Label Bas Carbone qui verrait le jour en Corse.



LES CARBURANTS ALTERNATIFS DURABLES A L'ETUDE

Air Corsica souhaite se tourner vers l'utilisation de carburants alternatifs durables dans un futur proche. Une partie du kérosène utilisé dans le cadre de son activité transport sera remplacé par des carburants fabriqués à partir de végétaux au bilan environnemental plus avantageux (dit biojet). Leur utilisation réduirait de 50 à 90 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au kérosène actuel.

Air Corsica a en ligne de mire l'utilisation de biojet à hauteur de 2% de la consommation totale de carburant d'ici 2025, afin de réduire son empreinte carbone.

AIR CORSICA, PRECURSEUR DE LA PILOTABILITE RNP AR

GRACE A SES DEUX AIRBUS A320NEO DE DERNIERE GENERATION

La procédure d'approche par guidage satellitaire sophistiquée, dite "RPN-AR" (*Required Navigation Performance with Authorisation Required*), a été construite par les services de la direction générale de l'Aviation civile (DGAC).

L'aéroport Ajaccio Napoléon-Bonaparte est le premier en France métropolitaine à en être doté.

Cette procédure va changer la donne pour les opérateurs desservant la plate-forme d'Ajaccio et contribuer à une aviation plus verte.

Certifiée en février dernier par la DGAC, cette nouvelle procédure a donné lieu à de nombreux travaux préparatoires dès 2021 pour une inauguration sur un vol commercial A320neo d'Air Corsica le 4 avril 2022. Notre Compagnie est ainsi devenue précurseur dans la pilotabilité de cette procédure RNP AR.

LES BENEFICES D'EXPLOITATION DE LA PROCEDURE RNP AR

En matière d'exploitation

Elle offre un accès sécurisé, par guidage satellitaire d'une grande précision, à une piste jusqu'ici difficilement opérable en conditions météorologiques dégradées.

En matière environnementale

Elle assure une **trajectoire générant moins de bruit et moins de pollution** grâce à :

- son raccourcissement qui représente quatre minutes de vol, induisant une **réduction de la consommation de carburant** ;
- sa déviation qui évite le survol de la ville d'Ajaccio, entraînant une **diminution des nuisances sonores pour les riverains urbains** ;
- la **diminution des perturbations de trafic**. A titre d'exemple, la diminution des risques de déroutement supprimerait les temps additionnels de vol vers d'autres aéroports, engendrant ainsi une baisse supplémentaire du temps de vol effectif, de la consommation de carburant, et des émissions carbone.

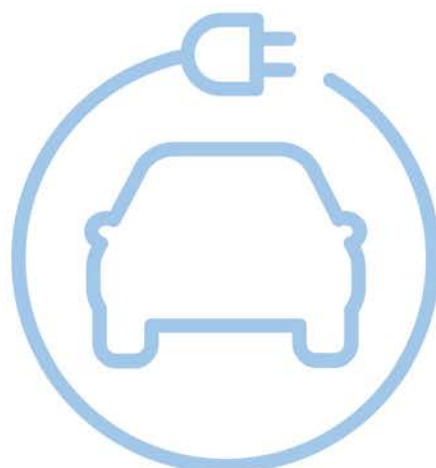
REDUCTION DE NOTRE CONSOMMATION D'ENERGIE

LIEE A NOS ACTIVITES AU SOL (HORS AERIEN)

L'engagement d'Air Corsica en faveur de la réduction de ses émissions de GES est plein et entier. Preuve en est l'attention portée aux économies d'énergie dans nos activités au sol.

Les engins électriques, voitures et engins divers, représentent désormais **16% de la totalité du parc** des engins utilisés par la Compagnie.

Les véhicules essence en fin de *leasing* sont remplacés par des véhicules électriques, et l'utilisation d'engins de piste électriques se généralise, quand les structures aéroportuaires le permettent.



Plusieurs actions ont permis de **diminuer la consommation d'énergie des bâtiments administratifs et techniques**, à Ajaccio et Bastia.

Illustrations : remplacement de tous les luminaires des bâtiments par des **ampoules LED composées de diodes électroluminescentes**, étude en cours pour la création d'une **centrale solaire photovoltaïque** sur le site d'Ajaccio.



INDICATEUR N°5 - PARTICIPATION D'AU MOINS 50 SALARIES AUX JOURNEES "AERO BIODIVERSITE" SUR LES PLATEFORMES AEROPORTUAIRES A HORIZON 2025



Depuis 2016, les aéroports d'Ajaccio et de Bastia œuvrent au recensement et à la préservation de la biodiversité aéroportuaire - remarquable mais souvent méconnue, aux côtés de l'association **Aéro Biodiversité**, dont le programme est élaboré en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle.

En 2021, les effets prolongés de la crise COVID-19 n'ont pas permis la tenue de journées de sensibilisation

Depuis cette même année, **Air Corsica est partenaire adhérent du programme**. Notre démarche obéit à un double objectif :

- le déploiement d'**actions de gestion participative** entre nos équipes, celles des aéroports et d'Aéro Biodiversité, afin de conforter la biodiversité sur site. Ces actions se fondent sur les conclusions des inventaires scientifiques. De surcroît, elles renforcent la **sécurité aérienne**, en réduisant le risque animalier;
- **la sensibilisation de nos personnels et leur appropriation des actions à réaliser** pour contribuer, dans leurs missions quotidiennes, à la préservation de la biodiversité dans les enceintes aéroportuaires.





**INDICATEUR N°6 - 300
ENFANTS/AN SONT
SENSIBILISES A
L'ENVIRONNEMENT SUR LES
PLATEFORMES
AEROPORTUAIRES A HORIZON
2025**



Depuis 2016, les données scientifiques collectées par Aéro Biodiversité soulignent une richesse faunistique et floristique importante au sein des deux aéroports. A cela s'ajoute l'intérêt de mieux comprendre le rôle des écosystèmes aéroportuaires, de manière plus globale.

Ce sont là autant de points présentant **un intérêt éducatif manifeste**.

Des journées de sensibilisation à l'environnement à destination de groupes scolaires permettraient de montrer cette richesse souvent méconnue, et d'inciter les générations futures à mieux la protéger.

En 2021, les restrictions sanitaires n'ont pas permis de mettre en œuvre cette activité.

Air Corsica pourra soutenir les aéroports dans cette démarche dès 2022, en cas de volonté commune de s'engager dans cette voie et d'absence de restriction sanitaire.

ET AUSSI...

LA REDUCTION DE LA POLLUTION SONORE DE NOS AVIONS

D'après les données constructeur relatives à l'empreinte sonore déterminée pour un niveau de bruit maximal de 85dB, un A320neo émet au décollage environ 50% de bruit en moins par rapport à un modèle A320 traditionnel. Le renouvellement de notre flotte s'inscrit dans cette dynamique.

-13%

C'est la diminution du montant de la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes entre 2018 et 2021.

A partir du 01 avril 2022, conformément à l'arrêté du 08 septembre 2021 les groupes acoustiques des aéronefs permettant le calcul de la TNSA seront modifiés.

Avec cet arrêté, les appareils d'Air Corsica seront désormais répartis dans les groupes 3,4 et 5, et l'utilisation des avions A320neo permettra de diminuer encore le montant de la TNSA en 2022.

RENOUVELLEMENT DE NOTRE FLOTTE



ET AUSSI...

NOTRE POLITIQUE EN MATIERE DE TRI, DE RECYCLAGE ET DE REDUCTION DE NOS DECHETS

Air Corsica souhaite amplifier sa politique en la matière, notamment en favorisant le recyclage de ses déchets et l'utilisation de produits recyclés sur ses vols.



En mai 2022, Air Corsica est devenue la **1ère compagnie aérienne française à mettre en place le tri sélectif à bord de tous ses avions.**

Cette mesure implique le recyclage des déchets débarqués, soit environ **1 tonne de déchets/jour.**



100% des 47 tonnes de déchets dangereux produits sur les sites d'Ajaccio et Bastia suivent une filière de traitement adaptée.



90% de matières recyclées et/ou recyclables composent le matériel de service à bord, conformément à la réglementation nationale. Cela représente une suppression de 2 millions d'éléments plastiques à usage unique (gobelets, cuillères, couverts, etc.) sur une année d'exploitation. Les matières plastiques ont été totalement remplacées par des éléments en bois, carton et papier kraft



Arrêt de la presse papier, depuis fin mars 2020, dans nos avions, pour des raisons sanitaires, soit près de 40 tonnes de déchets évités en 2021.



Afin de minimiser le gaspillage alimentaire lors du service en vol, seuls les produits entamés non récupérables sont jetés tandis que les bouteilles entamées sont réutilisées dans la mesure du possible sur le vol suivant.